



UPN 79^{ème} assemblée générale ordinaire
Mercredi 23 mars 2022 – 13h30 – Salle Fleurisia, Fleurier

Le comité central

Natacha Stauffer, présidente
Marlise Baur, vice-présidente
Martine Maurer, secrétaire
Barbara Saisselin, caissière
Véronique Eschler, web master
Stéphanie Ducommun, membre
Laetitia Petitpierre, membre

La présidente Natacha Stauffer salue et souhaite la bienvenue à l'assemblée réunie ici et remercie la commune du Val-de-Travers pour la mise à disposition de la salle, ainsi que du vin et de l'absinthe offerts pour l'apéritif. Remerciements également à la Landi pour l'eau offerte. Elle présente les invités qui ont fait le déplacement :

- USPF : Mme Silvia Amaudruz
- ARPP : Mme Sandra Demont
- Membre d'honneur : Mme Josiane Matthey
- CNAV : M. Stéphane Rosselet, président
- CNAV : Mme Laetitia Balossi, secteur assurances
- NVT : Mme Mireille Bühler, directrice
- JRN : Mme Jessica Challandes et M. Mickael Wälti
- Commune du Val-de-Travers : M. Benoit Simon-Vermot
- Caritas-Montagnards : Mme Jessica Prillet
- AGRI : Mme Denise Faivre
- Paysannes valaisannes : Mmes Claudine Barman et Marie-Jo Richard
- Paysannes vaudoises : Mme Mireille Ducret
- Paysannes genevoises : Mmes Karine Kamber et Nicole Girardet
- Paysannes jurassiennes : Mmes Simone Clémence et Katia Belser

Se sont excusés :

- SAGR : M. Pierre-Yvan Guyot
- CPLN-EMTN : M. Gilles Aeschlimann, directeur
- LANDI : M. Laurent Petitpierre
- Paysannes fribourgeoises : Mme Murielle Chassot
- Paysannes du Jura Bernois
- Mmes Anne Challandes et Sylvie Oppliger
- Prolait
- Mme et M. Tock du Moulin à farine du Val-de-Ruz

La présidente remercie également vivement la section des paysannes du Val-de-Travers pour l'organisation de cette journée. Enfin après deux ans off, cette assemblée peut avoir lieu en présentiel.

Avant de poursuivre, Natacha Stauffer demande à l'assemblée une minute de silence et l'invite à se lever afin d'honorer la mémoire de nos membres disparues, il s'agit de :

- Mmes Denise Ducommun, Yvonne Perrinjaquet, Irène Fahrni et Yvette Monnet -Les Ponts-de-Martel
- Mme Claude Martin – Val-de-Travers
- Mmes Elisabeth Junod, Josiane Schafer et Elisabeth Matthey – La Sagne
- Mme Hanna Loup – Val-de-Ruz

Nous adressons à leur famille tout le réconfort, le soutien, le courage et la bienveillance dans ces moments difficiles.

Merci !

Allocution de M. Benoît Simon-Vermot, représentant de la commune du Val-de-Travers

M. Simon-Vermot souhaite la bienvenue à tous et présente en quelques mots la commune du Val-de-Travers. Avec 4843 hectares de SAU, 270 emplois dans l'agriculture et 105 exploitations, la commune représente la 2^{ème} plus grande commune agricole du canton de Neuchâtel après Val-de-Ruz.

Cultures principales de la commune : maïs, céréales, colza et légumineuses.

Dotés également de grandes surfaces forestières et d'un grand nombre d'animaux de rente, la commune peut fièrement affirmer ses dimensions agricoles forestières et rurales.

C'est sur ces bases et par une claire volonté que la commune désire offrir à ses habitants les prestations d'une ville à la campagne, elle doit penser son avenir de façon multisectorielle pour permettre à tous de s'épanouir. Le développement peut et doit se faire tout en préservant les surfaces agricoles et l'environnement.

Pour finir, M. Simon-Vermot nous souhaite des échanges fructueux, des retrouvailles festives et agréables et nous remercie de notre attention.

Partie administrative – ordre du jour :

1. Choix des scrutatrices
2. PV de l'AG 2021
3. Rapport annuel de la présidente
4. Comptes 2021, rapport des vérificatrices de comptes, nomination d'une nouvelle vérificatrice
5. Rapport de la Jeunesse rurale
6. Economie familiale et diversification
7. Site Internet
8. Programme d'activités
9. Intervention des différents services de l'agriculture ou autres
10. Propositions individuelles
11. Divers

Natacha Stauffer a une modification à lui apporter : Le point 7 : Site internet sera remplacé par Admission – Démission.

Autre remarque pour l'ordre du jour : ok ordre du jour approuvé.

1. Scrutatrices

Natacha Stauffer nomme Mmes Vanessa Renfer et Carole Stähli.

2. PV de l'Assemblée générale 2021

En 2020 et 2021, Il n'y a pas eu de PV, tous les documents ont été publiés au travers de La Ruche.

Ils n'ont suscité aucune question, donc nous pouvons les considérer comme acceptés.

3. Rapport annuel de la présidente

Liberté, Responsabilité, Egalité

Le 17 février dernier, je me rendais en commission en écoutant la radio.

C'est alors que j'ai entendu ces trois mots Liberté, responsabilité, égalité.

Ils m'ont inspiré pour le rapport d'aujourd'hui.

En effet, c'était le jour où on retrouvait la liberté de ne plus porter le masque. Ça faisait bizarre.

Je suis entrée dans le magasin de mon village, on se regardait les uns les autres avec un point

d'interrogation est-ce bien juste de ne plus porter ce morceau de tissu qui nous aura accompagné durant 2 ans.

Ce jour-là les gens rayonnaient, se disaient bonjour et affichaient un sourire pepsodent...comme on dit.

Au sein du comité de l'UPN, nous avons donc pris la liberté de réaliser notre assemblée en présentielle.

J'en suis très contente, car ces comités et assemblées, nous permettent d'échanger, d'informer et de se retrouver.

Nos membres, si importantes, qu'elles soient actives ou passives, nous avons besoin de toutes. A ce jour, nous sommes encore 709 membres.

Comme le dit le proverbe l'union fait la force.

Le 13 juin dernier, soulagement, le non l'a emporté. Vous l'avez tous compris, je parle des deux initiatives. Ouf !

Notre association a participé activement à défendre la cause agricole.

Pour nous paysanne, c'était une première. L'UPN a publié sur Facebook une photo par semaine dès le mois de mars et a participé à diverses actions.

Cette période de votation fut très émotionnelle et intense mais le rôle et la place des femmes ont constitué un élément important et déterminant.

Les intervenantes féminines ont été très écoutées, autant lors des échanges en direct avec les consommateurs, dans la presse, lors des débats et sur les réseaux sociaux de toute la Suisse.

Toute générations confondues, nous familles paysannes, nous nous sommes engagées pour expliquer notre travail au quotidien, les caprices de la nature dont nous sommes dépendants, les efforts accomplis jusqu'à ce jour et les défis qui nous attendent encore dans un futur proche.

O combien de personnes sont passionnées de nous écouter expliquer nos travaux dans les champs, du processus de la germination à l'assiette. Ce qui nous paraît pour nous, si normal, ne l'est pas pour un bon nombre de nos voisins, amis, relations et collègues.

Il est donc primordial et est de notre responsabilité de continuer à mieux faire connaître aux consommateurs les tâches et les enjeux que nous vivons chaque jour !

Cette année encore nous devons être unis pour expliquer que l'élevage de masse n'existe pas chez nous.

50 ans, et oui cela fait depuis 1971 que les femmes de notre pays ont eu le droit d'ouvrir le rideau de l'isolement et de franchir les portes des institutions politiques.

Neuchâtel fait partie des pionniers, c'est en 1959 que le canton introduit le suffrage féminin.

Pour marquer dignement cet anniversaire, toutes les présidentes des associations de paysannes et autres associations féminines ont été invitées à célébrer le 1^{er} août au Grütli.

Deux conseillères fédérales étaient présentes Mmes Simonetta Sommaruga et Viola Amherd. Les deux conseillères ont remercié les pionnières et toutes les femmes pour leur engagement. Et pour la petite anecdote, c'était une belle journée, riche en événement, mais pas sous le signe de la météo, car il y a plu une seule fois.

L'USPF a pris part à la deuxième session des femmes, organisée au palais fédéral. Elles ont déposé 4 textes dont 2 motions. Ils ont été transmis au parlement sous forme de pétitions. Il y avait un texte à propos de la révision du droit matrimonial, deux concernant la couverture sociale et un texte au sujet de la discrimination de sexe dans les exploitations agricoles.

La Réforme AVS 21, vise à maintenir le niveau des rentes, à assurer un financement suffisant jusqu'à l'horizon 2030 en augmentant l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. Il y a des points qui parlent pour un oui et des points pour un non. Nous recevrons prochainement la prise de positions de notre organisation faitière.

Je terminerai mon rapport avec quelques nouvelles plus locales.

En automne dernier, trois cours ont eu lieu, le maquillage, les pains surprises dont un deuxième cours a été donné courant mars et les huiles essentielles : Boostez son immunité. Ces cours ont rencontré un franc succès.

Du côté du lait à la pause, quelques groupes y ont participé : Val-de-Ruz, Gorgier, Les Ponts-de-Martel et le Val-de-Travers. Merci à tous ces groupes pour leur précieux investissement. Nous avons distribué du lait à 22 endroits et 1'267 élèves ont pu déguster un verre de lait. A cause de la pandémie, Swissmilk avait mis à disposition de petits berlingots, afin de faciliter la distribution. La recommandation reste de privilégier le lait nature, car il est plus facile de le faire accepter par les écoles que les mélanges sucrés. Il est vrai que nous rencontrons toujours plus de difficultés en entrant dans les écoles étant donné qu'il s'agit toujours de plus en plus de plus grandes structures et souvent les médecins des écoles sont assez réticents par rapport aux allergies et intolérance au lactose mais il est important de faire notre possible pour maintenir cette journée du lait et garder le contact avec les institutions scolaires. Merci de votre investissement.

Concernant la farine, nous avons eu une ristourne de Fr. 2'139.05. C'est un peu moins qu'en 2020 : Fr. 2'495.--. La cause en 2020, c'est la pandémie qui a fait grimper les ventes. Les consommateurs ont dévalisé les rayons pour s'approvisionner. Au moulin, M. Tock était submergé par les commandes. Nous la trouvons dans de nombreux petits magasins de village, dans les magasins en vrac et à la Landi.

Nous vendons nos livres de cuisine par le biais de la Landi. NVT s'est approché de nous afin de les proposer sur la plateforme dans mon quartier.ch. Je remercie Mireille pour cette bonne idée. A ce jour, il y a encore 400 livres à disposition. Ce sont les derniers, il n'y aura probablement pas d'autre édition.

La commission culinaire a publié une recette par mois sur Facebook. Elle va reconduire l'expérience cette année. Toutes les recettes publiées sur Facebook seront disponibles sur le nouveau site internet.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année fructueuse et une très bonne santé.

Question et remarque : Aucune, donc le rapport est considéré comme accepté.

4. Comptes 2021, rapport des vérificatrices de comptes, nomination d'une nouvelle vérificatrice

Barbara Saisselin, notre caissière nous présente les comptes 2021 :

- Total des charges : 16'070.55
- Total des recettes : 17'776.35
- Bénéfice de l'exercice : 1'705.80

Et le bilan

- 1^{er} janvier 2021 : 65'587.15
- 31 décembre 2021 : 67'292.95

Remarque : concernant les recettes, la Fête La Terre n'ayant pas eu lieu, donc le plus grand poste a été les cotisations, ensuite la vente de la farine avec une jolie ristourne et concernant les dépenses, peu de déplacements donc moins de dépenses. En conclusion, le Covid n'a pas eu que de mauvais côté.

Concernant le compte formation, solde au 31 décembre 2021 : Fr. 17'754.20

Fond Cécile Clerc, solde au 31 décembre 2021 : Fr. 32'368.55

Barbara Saisselin présente les grandes lignes du budget 2022 :

Pour les recettes, Les prévisions sont assez prudentes tout en espérant que les différentes manifestations pourront avoir lieu. Concernant les dépenses, il faut compter un peu plus pour les délégations car les assemblées hors canton auront lieu ou ont déjà eu lieu et une charge supplémentaire est prévue d'environ Fr. 4'000.- pour le nouveau site internet. Donc, pour 2022 un déficit d'environ Fr. 2'800.- est prévisible.

Avec le nouveau site et son rajeunissement, on espère attirer l'attention et susciter l'intérêt de nouveaux membres.

Pour terminer, la caissière encourage chacune d'entre nous à faire de la publicité pour la vente de notre farine et notre livre, ce qui nous aide toujours à remplir les caisses.

Questions pour la caissière : Aucune

Rapport des vérificatrices : Il s'agit de Mmes Suzanne Gfeller et Chantal Margueron. La vérification des comptes a eu lieu le 11 mars 2022 au domicile de la caissière. Les vérificatrices ont procédé par sondages et elles ont pu constater que la comptabilité est tenue avec exactitude et que les pièces comptables sont correctement classées. Elles recommandent donc à l'assemblée de les accepter sans réserve.

Les comptes 2021 et le budget 2022 sont acceptés à l'unanimité par un levé de main.

Une nouvelle vérificatrice est nommée par des applaudissements : Il s'agit de Mme Cindy Zwahlen.

Mme Cindy Zwahlen officiera avec Mme Suzanne Gfeller pour les comptes 2022.

5. Rapport de la Jeunesse rurale

Natacha Stauffer donne la parole à Mme Jessica Challandes, nouvelle présidente et M. Mickael Waelti. Ils relatent avec fraîcheur et non sans humour les dernières nouvelles de la JRN.

Les deux dernières années ont été bien vides en activités et en rencontres mais beaucoup de choses se sont passées au sein du comité, voici le nouveau comité actuel :

Présidente : Jessica Challandes

Vice-Président : Michaël Wälti

Secrétaire : Aurélie Wälti
Caissier : Gabriel Von Gunten
Responsable Fête des Vendanges : Thomas Cassi
Responsable des Promotions : Alex Challandes
Responsable du site internet : Tristan Gross
Responsable du bar : Louis Gyi
Responsable des camps : Julien Humbert-Droz
Responsables des habits : Julie Wälti

Concernant les activités : camp de ski à Champéry a eu lieu en début d'année 2022. Le bal de la Jeunesse est programmé le 21 mai 2022 à l'Anim'Halle aux Ponts-de-Martel, le tournoi de pétanque remplacera le tournoi de beer-pong, des sorties en cabane en été seront réorganisées et un bar sera tenu lors des Promotions du Locle et de la Fête des Vendanges.

Pour finir, Jessica Challandes et Michaël Wälti nous remercient de notre écoute et se réjouissent de pouvoir nous retrouver lors des manifestations futures.

6. Economie familiale et diversification

En principe, c'est Mme Armelle Von Allmen qui est la répondante pour les Paysannes au sein de la CNAV, mais aujourd'hui, elle s'est excusée car elle donne des cours et n'a donc pas pu se libérer.

En lieu et place, Mme Laetitia Balossi de la CNAV fait un rapport et une petite présentation sur le secteur des assurances et AGRIVIVA.

Secteur assurances : Mme Balossi nous présente un schéma sur toutes les assurances qui concernent une exploitation agricole, elles sont très nombreuses. On sait que le secteur assurance représente env. 23 % des dépenses d'un ménage privé ou agricole. Actuellement, 3 personnes travaillent dans le secteur au sein de la CNAV et pratiquent principalement le conseil en assurances dans sa globalité, et sont là pour nous aiguiller dans nos besoins en assurances. Mme Balossi relève l'importance de la prévoyance dans la gent féminine dans les exploitations agricoles et rappelle qu'il y a actuellement une campagne qui a été lancée par l'USP en collaboration avec l'USPF, ainsi chaque personne a la possibilité de faire son bilan personnel sur le site internet ma-situation.ch.

Pour plus d'informations, voir dossier Power Point

AGRIVIVA (programme qui accueille des jeunes dans les familles agricoles et viticoles) : Au nom de Mmes Camille Nonin et Sarah Ducommun, Mme Balossi nous communique que la CNAV recherche des familles d'accueil et qu'il ne faut pas hésiter pour demander des informations.

7. Admissions - Démissions

Vu les conditions particulières de la pandémie, Marlise Baur est d'accord pour remplir pour une année supplémentaire au sein du comité central. Mais il faudra songer à la remplacer l'année prochaine. Notre présidente profite de l'occasion pour solliciter les groupes du haut du canton afin de trouver la « perle rare ».

Natacha Stauffer présente à l'assemblée la nouvelle secrétaire qui fonctionne à ce poste depuis environ une année, il s'agit de Martine Maurer, elle habite à La Chaux-de-Fonds aux Bulles, elle a trois garçons et

exploite avec son mari une exploitation laitière. Elle a obtenu son brevet de paysannes en 2003 et est employée de commerce de formation. Notre présidente la remercie pour son travail et son investissement.

Natacha Stauffer présente également Laetitia Petitpierre qui a rejoint le comité central depuis le début de l'année 2021. Laetitia habite à La Côte-aux-Fées et est fromagère de formation. Elle exploite avec son mari une ferme de vaches laitières. Ils ont 4 enfants. Elle a également obtenu son brevet fédéral de paysanne en 2016. Merci également à elle pour son engagement.

8. Programme d'activités

La parole est donnée à Marlise Baur qui nous communique tout d'abord le nombre de membre par sections qui tend toujours à diminuer :

Les Planchettes : 21

Les Ponts-de-Martel – Brot Plamboz : 79

Val-de-Ruz : 142

Val-de-Travers : 105

Haute Béroche : 34

Bevaix : 15

La Sagne : 125

La Brévine : 44

La Chaux-de-Fonds 104

Gorgier : 32

Membres individuelles : 29

730 membres au total.

Pour conclure : trouver de nouvelles membres serait magnifique ! Bonne chance !

Ensuite Marlise nous présente le rapport d'activités avec l'aide de quelques photos. Malgré la pandémie, quelques courses, sorties et activités ont tout de même pu avoir lieu.

On espère que l'année à venir sera beaucoup plus riche en activités pour que l'année prochaine, nous puissions vous préparer une belle présentation avec pleins de rencontres et de moments partagés.

9. Intervention des différents services de l'agriculture ou autres

Pour l'USPF : Mme Silvia Amaudruz

Mme Amaudruz salue l'assemblée présente et nous adresse tout d'abord les cordiales salutations d'Anne Challandes, qui est malheureusement retenue par une autre séance à Zollikofen. Elle nous communique ensuite les choses les plus importantes à retenir de l'année 2021 concernant notre organisation faîtière. Comme nous toutes, cette année, l'USPF a dû faire face à des situations changeantes inattendues et pas toujours facile mais malgré cela, on peut se réjouir d'une année réussie qui était placée sous le signe des 50 ans du droit de vote des femmes. La plupart des projets et activités ont pu être organisés avec succès grâce à l'engagement et à l'enthousiasme des collègues et des membres.

Dans le cadre de la vision de l'USPF : « Nous, les femmes de l'espace rural, ensemble, compétentes, engagées », différentes activités ont pu être réalisées :

- Célébration du jubilé des 50 ans du droit de vote des femmes avec la participation à la Session des Femmes 2021 au Palais Fédéral ainsi qu'à La Fête Nationale sur la prairie du Grütli.
- Echange et rencontre des cinq pays germanophones

- Modernisation de la présentation avec un nouveau site internet, nouveau logo et Instagram
- Engagement de l'USPF pour une meilleure reconnaissance dans l'Alimentation et l'Economie familiale avec le projet #ALMA
- Poursuite de la coopération avec Swissmilk avec des recettes retravaillées disponibles sur paysannes.ch.
- Succès de la formation de la Paysanne avec 229 dames (12 en Suisse Romande) qui ont obtenu le brevet ainsi que 2 femmes en Suisse allemande qui ont décroché le diplôme supérieur. Félicitations à toutes les lauréates.
- Commission Politique agricole avec les défis déjà relevés et à venir, notamment lors de la campagne de votation contre les initiatives « phytos extrêmes » et concernant l'avenir de l'agriculture avec la suspension de la Politique agricole 22+.
- Prévoyance professionnelle et couverture sociale des familles paysannes
- Discussion concernant l'amélioration de la situation des femmes avec la réforme de la LPP et l'AVS

Pour terminer, Mme Amaudruz nous invite à consulter les différentes plate-formes de l'USPF que sont le site internet Paysannes.ch, Facebook et Instagram ainsi qu'à s'abonner à la newsletter mensuelle. Elle nous remercie de notre attention et reste à disposition pour d'éventuelles questions.

Aucune question, Natacha Stauffer remercie Mme Amaudruz pour le message de l'USPF.

Pour la CNAV : M. Stéphane Rosselet, directeur étant absent, notre présidente passe la parole à Mme Mireille Bühler

Pour NVT (Neuchâtel Vins Terroir) : Mme Mireille Bühler, directrice

Mme Bühler salue l'assemblée présente et rappelle que NVT est l'organe de promotion pour le vin et les produits du terroir neuchâtelois, le but est de faire rayonner nos produits dans notre canton mais aussi à l'échelle nationale. Ensuite Mme Bühler a surtout mis l'accent sur le label et comment l'obtenir.

Avantages du label : crédibilité et visibilité plus forte, simplicité pour le consommateur, facilité dans la distribution, faire partie d'une communauté, soutien de l'économie locale, soutien à la communication (médias et réseaux sociaux) et possibilité de participer aux événements de NVT.

Conditions requises pour l'obtention du label :

Produits non composés : provenance 100% Neuchâtel

Produits composés : provenance 80% Neuchâtel des ingrédients (100% pour l'ingrédient principal) et pour tous les produits certifiés, la valeur ajoutée doit être générée à hauteur de 2/3 dans la région. Malgré que Neuchâtel est un petit canton, et il est donc difficile d'avoir toute la matière première nécessaire, le fait d'avoir plus de 190 produits certifiés est une fierté.

Processus d'une certification : rencontre avec Mme Sophie Rohrer - demande d'adhésion et vérification que toutes les conditions sont remplies – inspection par un organe de contrôle indépendant pour la Suisse Romande – établissement du certificat et envoi du label par NVT.

Tarification : le prix de base est de Fr. 200.-- par année. Il faut savoir que NVT paie la certification qui est de Fr. 800.--.

Enfin, Mme Bühler remercie toutes les femmes paysannes pour leur investissement car lorsqu'ils organisent un événement, ils savent qu'ils peuvent faire appel à l'UPN pour la préparation des apéritifs et autres et ils ont toujours été très satisfaits et pour terminer elle nous rappelle et nous encourage à ne pas hésiter de labeliser nos produits.

Notre présidente remercie Mme Bühler pour son message et son excellent travail qui a débuté au sein de NVT en septembre 2020 pendant une période compliquée en pleine pandémie.

Pour Caritas Montagnards : Mme Jessica Prillet – voir PowerPoint

10. Propositions individuelles

Aucune

11. Divers

Natacha Stauffer a le plaisir de présenter et également remercier Mme Denise Faivre qui est notre nouvelle correspondante pour le Journal Agri, il ne faut pas hésiter à prendre contact avec elle car elle est toujours à la recherche d'un sujet pour un article ou un portrait.

Félicitations à Mme Aurélie Hadorn, absente aujourd'hui, pour l'obtention de son brevet de paysanne.

Site internet : il a été décidé de moderniser le site internet et il était prévu de le présenter lors de cette assemblée mais pour finir le délai était un peu court donc des nouvelles seront données prochainement au travers de La Ruche. Il faut savoir aussi qu'au travers de ce nouveau site, on va représenter chaque groupe avec les adresses des présidentes et également avec des photos de chaque région donc merci de transmettre vos plus belles photos.

Portes ouvertes des fermes : 12 juin 2022 : C'est une belle carte de visite et un bon moyen d'expliquer notre travail, ce qui peut être bénéfique, notamment en vue des prochaines votations contre l'élevage intensif.

Fête la terre : 20 et 21 août 2022 : Les paysannes seront normalement présentes donc merci de votre précieuse collaboration

Fête des vendanges : 23 au 25 septembre 2022 : Après réflexions et débats, participation de l'UPN en collaboration avec la CNAV pour la tenue d'un chalet au sein d'un tout nouveau village sous le nom de « Village des Vignerons » qui sera créé sous l'impulsion de NVT afin que les produits neuchâtelais soient davantage représentés. Belle carte de visite, bon moyen de promouvoir nos produits, notre agriculture et notre viticulture. Merci d'avance pour votre futur investissement.

Lait à la pause : 3 novembre 2022

Magnifique tombola, n'hésitez pas de vous procurer des billets ou enveloppes.

Prochaine AG : elle sera organisée par le groupe de La Chaux-de-Fonds.

Des livres de recettes et de la farine sont également à vendre.

Voyage au Tessin : par Suzanne Gfeller

Dates : 25 au 28 août 2022. Le programme complet et les informations pour l'inscription paraîtront dans le prochain bulletin de La Ruche.

Remerciements de Marlise Baur pour notre présidente : Merci Natacha pour ton travail, ton énergie et ta volonté. Remerciements également à nos deux nouvelles membres.

Pour conclure, Natacha Stauffer remercie le comité central et toutes les membres de l'UPN et termine l'assemblée par cette citation de Henry Ford :

Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite !

La séance est levée à :15h07
Rédaction du PV : Martine Maurer